

DIOCÈSE
DE
Quimper et de Léon

PAROISSE
Saint-Jénéan

DE
PLABENNEC

Plabennec, le 24 octobre 1902

Catechisme.

- 1° Environ 250 enfants suivent le Catechisme dans la paroisse et environ 30 dans les paroisses voisines.
- 2° Sur les 250, pas un qui soit capable d'entendre avec fruit le Catechisme français.
- 3° Environ 180 comprennent un peu la langue française, mais pas un qui pût abandonner le Catechisme breton, sans perte pour son instruction religieuse.
- 4° Au moins 150 sont absolument incapables d'apprendre la lecture du Catechisme français.
- 5° Il n'y a, dans la paroisse, qu'un seul Catechisme, le breton. Environ cinq, enfants de fonctionnaires, apprennent le Catechisme français.
- 6° Les instructions pastorales se font en breton, sans exception pour les lettres épiscopales, qu'il faut traduire.

J. M. Guion
Curé Jorjens

1

Le Drenec, le 24 Octobre 1902.

Monsieur le Secrétaire,

Je réponds un peu tardivement au questionnaire posé par M. Maignan l'Evêque ;
j'étais en voyage toute la semaine dernière à la Mission de Poudencq.

1^o Il y a au Drenec 11 enfants de 9 à 10 ans.

2^o Aucun d'eux n'est capable de suivre avec fruit le Catéchisme français.

3^o Un seul connaît un peu le français, le fils de l'instituteur.

4^o Tous les autres, à peu près, sont incapables

d'apprendre un autre Catéchisme que le Catéch. Breton.

5^o Le Catéchisme breton seul est enseigné au Drenec.

6^o Toutes les instructions paroissiales se font en breton.

Veuillez agréer, M^r le Secrétaire, l'assurance
de mes sentiments respectueux.

J. M. Gividiu Recteur du Drenec.



Kersaint-Plabennec, 23 octobre 1902

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous fournir les renseignements que vous demandez dans la Semaine Religieuse.

1^o Il y a 30 enfants de 9 et 10 ans à suivre les catéchismes de première communion.

2^o Aucun de ces enfants ne comprend le français.

3^o Les instructions paroissiales se font toujours en breton. Tout le monde connaît cette langue, et il n'y a pas dans la paroisse 20 personnes capables de suivre avec profit une instruction française.

Je suis, avec respect, Monseigneur,
votre humble et dévoué serviteur M. S.

M. Derrien
recteur de Kersaint

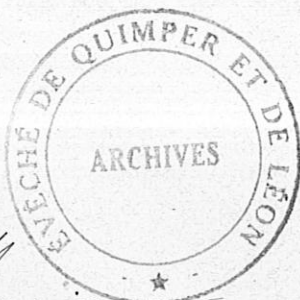


DIOCÈSE
DE
QUIMPER & DE LÉON

PAROISSE
DE
LANARVILY



Lanarvily, le 29 Octobr. 1902



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner les renseignements que vous avez bien voulu me demander.

1^{re} Les enfants de 9 à 10 ans, appelés à suivre dans la paroisse les catéchismes de première communion, sont au nombre de onze.

2^{re} Aucun de ces enfants n'est capable d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français.

3^{re} Trois d'entre eux connaissent un peu la langue française, mais aucun ne pourrait abandonner le catéchisme breton, sans sérieusement pour leur instruction religieuse.

4^{re} Tous sont incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton.

5^{re} Il n'y a dans la paroisse que le catéchisme breton.
6^{re} Les instructions paroissiales se font en breton.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur,
l'hommage de mon plus profond respect, avec
lequel j'ai l'honneur d'être votre fils dévoué.

Lichon

recteur de l'université

Quimper. le 21 Octobre 1902



Monsieur

J'ai l'honneur d'adresser à votre
Grandeur la réponse aux questions
du Communiqué de P. Erès le
daté du 17 Octobre courant.

Le nombre des Enfants de moins
10 ans qui suivent dans ma paroisse
les catéchismes de première Communion
est de 48.

Parmi ces Enfants, pas un seul
qui connaisse le français et qui
puisse abandonner le catéchisme
breton sans sérieux détirement pour
son instruction religieuse.

Aucun de mes paroissiens n'est en
même de suivre avec fruit une
instruction française. Aussi toutes
les instructions paroissiales le font-elles

en breton.

Daignez agréer l'hommage de
profond respect avec lequel j'ai
l'honneur d'être

Monsieur

de votre grandeurs

Le très-humble et très-obéissant serviteur

J. M. Calvez
J₂

Coat méal le 21 octobre 1902



Monsieur.

Je m'empresse de vous donner
les renseignements que vous me demandez.

Les enfants de 9 à 10 ans
de Coat méal, qui suivent
les catéchismes, sont au nombre
de 22.

Cous, apprennent le
catéchisme breton, ils sont du reste
incapables d'apprendre le catéchisme
français. C'est à peine si les plus
instruits d'entre eux, savent lire.

Cous les catéchismes et toutes
les instructions se font toujours
en breton à Coat méal.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'assurance du
profond respect de votre très humble
serviteur. L. Trizor
recteur.

DIOCÈSE

Milizac le 18 *juin* 1902

DE

Quimper et de Léon



PAROISSE

de

MILIZAC



Monsieur

J'emprunte de vous envoyer
les renseignements que vous me
demandez.

- 1^o Le nombre exact des enfants qui
suivent dans la paroisse de
Milizac le catéchisme de première
Communions est de 36
- 2^o Sur ces 36 enfants il n'y a pas
un seul à pouvoir entendre avec
le moindre fruit le catéchisme
français.
- 3^o Il n'y a pas un seul enfant con-
naissant assez la langue française
pour comprendre le catéchisme
français.

1^{re} u. Donc ils sont tous absolument
incapables d'acquiescer un autre
catéchisme que le Catéchisme
Breton.

2^{re} Il y a dans la paroisse qu'on
se sert du catéchisme le catéchisme
Breton qui est suivi par 36
enfants.

6 Les instructions paroissiales se
font toutes en Breton, agir
autrement serait peine et temps
perdus.

Agissez, Monseigneur, l'expression
de vos sentiments bien respectueux

en

Jacq. Rey

DIOCÈSE

DE

Quimper et de Léon



PAROISSE

de

MILIZAC



Milizac, le 11 février 1903



Monsieur

Monsieur le Préfet de Quimper
dans la lettre qu'il m'a écrite,
en date du 27 janvier, au sujet
de la suppression de mon traitement,
me prie de lui faire parvenir
pour le 1^{er} mars prochain,
par l'intermédiaire de Votre
Grandeur, les pièces qui suivent :

- 1^{re} La liste des enfants qui suivent
le catéchisme en breton ;
- 2^e La liste des enfants qui le
suivent en français ;
- 3^e Une déclaration par la quelle
j'indiquerai dans quelle
mesure j'aurai introduit

le français dans mes instructions
religieuses.

Monsieur, je viens
de trouver parmi les enfants de la
première communion, cinq qui,
ayant appris très bien le catéchisme
en breton, se dévouent pour
me faire plaisir, et apprendre
aussi en français. Je leur
fais le catéchisme deux fois
la semaine.

Quant aux instructions en
français, je fais savoir à votre
Grandeur que je parle en français
dans les réunions des enfants de
Marie. Toutes ces filles, à
part quelques unes, peuvent suivre
assez bien mes petits entretiens en français.
Quand je remarque que tout
le monde ne m'a pas compris,
je explique ma pensée en
breton.

Voilà, Monsieur, la décision
que j'ai prise pour le catéchisme
et les instructions en français. Si
votre Grandeur approuve cette
façon de faire, je continuerai
d'agir de la sorte.

Mais, Monsieur, je ne
puis pas sans mécontenter mes
paroissiens en masse faire
usage de la langue française
dans les instructions ~~aux~~ messes.

Agnez, Monsieur, salue
votre Grandeur de mon profond respect.

Jacob Rec

P.S. Je vous envoie, Monsieur,
pour la même enveloppe les
renseignements demandés par
Monsieur le Préfet.

Plourieg Le 27 octobre 1902.



Conseigneur

Je viens répondre aux Questions Sur
Lesquelles votre grandeur s'esime avoir des
renseignements...

1^{re} Quel est le nombre exact des enfants de
7 et 10 ans qui sont appelés d'après le
nouveau règlement à suivre dans la paroisse
le catéchisme de première Communion?

R. Le chiffre exact des enfants de 7 et 10 ans
qui suivent le catéchisme de première
Communion est de: 90 enfants.....

2^{re} Combien y en a-t-il, parmi eux qui soient
capables d'entendre facilement et avec fruit
le catéchisme français?

R. Il n'y en a qu'un seul... cette année.

3^{re} Quel est le nombre de ceux qui, connaissent
un peu la langue Française, ne pourraient
abandonner le catéchisme breton sans

sérieux détriment pour leur instruction religieuse?
R. Tous les enfants de première Communion
subiraient le plus grand détriment pour leur
instruction religieuse, s'ils abandonnaient le
Catechisme Breton.

4^e
= Combien en compte-t-on qui sont absolument
incapables d'apprendre un autre Catechisme
que le Catechisme Breton?

R. Tous, à part un, sont moralement incapables
d'apprendre un autre Catechisme que le
Catechisme Breton.

5^e Sans parler des répétitions particulières faites
à quelques enfants, y a-t-il dans la paroisse
deux Catechismes, l'un en Breton et l'autre
en Français? Quel est le nombre respectif
des enfants qui les fréquentent.

R. Il n'y a dans la paroisse qu'un seul
Catechisme, et il se fait en Breton.

6^e Les instructions paroissiales se font-elles en
Breton ou en français, ou bien dans l'une
et dans l'autre de ces deux langues?

R. Toutes les instructions se font toujours
en Breton.

Daignez agréer Messieurs
l'assurance des sentiments
respectueux et dévoués de votre très-
humble et obéissant serviteur

R. Lecl
Recteur de Plourien.

Kernilis le 20th 1902.



Doyenné de Plabennec.

Monsieur,

Voici la réponse, que j'ai le honneur de donner
à la demande, relative au communiqué de
l'évêché, inséré dans le numéro de la semaine
religieuse du 17th.

- 1^o Le nombre des enfants de 9 à 10 ans, appelés à
suivre le catéchisme de première communion -
est de 14.
- 2^o Sur ce nombre, aucun n'est capable d'entendre
facilement, et avec fruit, le catéchisme français.
- 3^o Sur ce nombre, aucun ne connaissant la langue
française, ne pourrait abandonner le catéchisme
breton, sans sérieux préjudice pour son instruction
religieuse.
- 4^o Tous sont absolument incapables d'apprendre
un autre catéchisme que le catéchisme breton.
- 5^o Dans la paroisse, il y a un seul catéchisme
qui soit le catéchisme breton.

62

Les instructions paroissiales se donnent
uniquement en breton.

Le prieur, sa grandeur, se veut bien
agréer les plus profonds respects de son
tout dévoué, en N. S.

J. Picard

recteur

DIOCÈSE
de
QUIMPER & DE LÉON
—
PAROISSE
du
BOURG - BLANC
—



Bourg-Blanc, le 19 8 1909



Monsieur

J'ai l'honneur d'adresser
à votre Grandeur les Réponses
"Demandes"
général par le Communiqué
du 17 Courant.

- 1°. 46 enfants inscrits.
- 2°. pas un seul, manuel français
inconnu.
- 3°. même réponse, i.e. Général les
enfants se présentent à l'école
à l'âge de 8 ans et peuvent
apprendre à lire il leur faut
13 ans.
- 4°. personne ne parle français
- 5°. tout l'enseignement en Breton.
- 6°. toujours en Breton, jamais en
français —

Cela sont Messieurs les
enseignements que je m'empresse
de vous communiquer, avec
la plus complète exactitude.

Daignez, Monsieur,
agréer ^{mon} ~~mon~~ Hommage, et
profond Respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être, de
votre Grandeur

Très humble et très
Obedissant
Serviteur

Yll^{re} Richou

Recteur de
B. Place

Loc. Privilaire. 21 octobre 1902



Monsieur

En réponse à la demande de renseignements concernant la langue bretonne, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Grandeur.

1^{re} Que les enfants de 9 à 10 ans suivant le catéchisme sont au nombre de 7

2^o Aucun n'est capable d'apprendre avec fruit le catéchisme français, car ils ne connaissent pas le français

3^o Parmi les enfants de 1^{re} 2^{me} 3^{me} 4^{me} communion, une (1) seule fille, (de la 4^{me} communion) apprend le catéchisme français

4^{me} et 5^o. J'ai proposé de faire le catéchisme en breton et en français. Parmi les enfants, à part la fille citée plus haut, ont déclaré apprendre le catéchisme en breton, et ils sont de 9 ans à 14 ans, au nombre de 22, dont 22 en breton 1 en français.

N.B. Dix enfants. (10) (Garçons) sont à l'école chez les frères. De 8. à 14 ans, à Lesneven

Il n'y a pas d'école à Loc Privilaire... Les enfants fréquentent les écoles de Kermilich et Lanarvely. Les dix enfants précités ont quitté l'école de Lanarvely en raison de l'attitude de l'instituteur et sont allés à la fin.

6° Les Instructions parascissales se font en breton
Ayant interrogé plusieurs personnes, au sujet
des Instructions en langue française, elles ont
répondu qu si on ne prêchait pas en breton
elles n'iraient ni même qu'on ne prêchât
pas du tout.

Veillez agréer Monsieur
l'expression et l'hommage des sentiments
les plus respectueux et les plus dévoués
avec lesquels

J'ai l'honneur d'être de Votre
Grandeur

Le très humble serviteur

P. Le Jarry

recteur de La Brivallain